



Maladie d'Alzheimer et autres formes de démence - Module 1

Du diagnostic à la prise en soin

PERSONNES CONCERNÉES

Cette formation est réservée à tout personnel hôtelier, soignant, animateur et cadre infirmier intervenant en institution gériatrique, en unité spécialisée Alzheimer, en accueil de jour, en service hospitalier ou à domicile.

PRÉ-REQUIS

La participation à cette formation ne nécessite pas de pré-requis spécifique au regard du public auquel elle s'adresse.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Connaître la maladie d'Alzheimer et les autres causes de démence.
- > Identifier les symptômes, analyser les troubles du comportement et mesurer les répercussions sur l'entourage familial et l'institution.
- > Apporter une aide mieux adaptée aux besoins du malade et de sa famille.

PROGRAMME

Etape 1 : Mise à jour de connaissances

Pré-test sur l'analyse des pratiques.

- > La maladie d'Alzheimer : l'incidence de la maladie d'Alzheimer, la trame symptomatique, les phases de la maladie d'Alzheimer, l'établissement du diagnostic : un processus d'élimination, les facteurs étiologiques (hypothèses biologiques et mécanismes psychologiques), les lésions cérébrales causées, la durée de la maladie, les traitements médicamenteux, les stratégies de stimulation cognitive.
- > Les autres formes de démence (démence vasculaire, maladie à Corps de Lewy, de Pick).
- > Les besoins du malade et la prise en charge au quotidien, à domicile (aménagements, aides, accueils de jour ou temporaires) et en institution (Unité spécialisée Alzheimer, projet de soins spécifiques).
- > Les réactions de l'entourage familial à la maladie, le processus du deuil : les différentes étapes vers l'acceptation, l'aide aux aidants et le rôle des associations Alzheimer.
- > Les troubles du comportement, les différents types (agitation, agressivité, idées fixes, errances...) et les stratégies relationnelles (observer, comprendre, accompagner).

Etape 2 : Analyse des pratiques

- > L'analyse des pratiques de l'étape 1 sera reprise et complétée par l'étude de cas cliniques.
- > Une discussion s'en suivra qui abordera, la pratique actuelle des stagiaires, leurs difficultés à gérer les situations quotidiennes et l'analyse de leur pratique actuelle par l'analyse de cas réelles.

Etape 3 : Mise en place d'actions d'amélioration

- > Tour de table sur les actions ou les projets faciles à mettre en place à leur retour dans leur milieu professionnel.
- > Réflexions sur les moyens et les freins permettant la mise en oeuvre de leurs nouveaux apprentissages et projets; à quelle échéance.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation comporte trois étapes : la mise à jour des connaissances, l'analyse des pratiques et la mise en place d'actions d'amélioration.

Alternance d'exposés théoriques, de témoignages de professionnels et d'échanges d'expériences entre participants. Analyse de cas concrets et de mises en situation.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

COORDINATRICE PÉDAGOGIQUE

Mme Nathalie LAENG, Docteur en psychologie.

Courriel : nathalie.laeng@wanadoo.fr

PASS'COMPÉTENCES UNIVERSITAIRE

Ce stage constitue un module du Diplôme d'université Assistant(e) de soins en gérontologie. Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans.

**INTER ÉTABLISSEMENTS.
POUR L'AGRÈMENT DPC :
NOUS CONSULTER**

Durée : 3 jours

En 2023

Stage 1 - Réf. : CPR23-0571A
du 11 octobre 2023
au 13 octobre 2023

En 2024

Stage 1 - Réf. : CPR24-0571A
du 16 octobre 2024
au 18 octobre 2024

Tarif

1145 €

380 €. Dans le cadre du Pass'Compétences. Repas non compris.

Pour toute inscription avant le 31 juillet 2024

Lieu

Université de Strasbourg -
Service Formation Continue
21 Rue du Maréchal
Lefebvre
67100 Strasbourg

**STAGE INTRA
ÉTABLISSEMENT : NOUS
CONSULTER**

Renseignements et inscriptions

Charlotte JOURMIER
Tél : 03 68 85 49 12
cjourmier@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.